

Société Cottens / Exercice 2023 / Mode de calcul : Indirecte**Libellé****Montant du flux**

Résultat total du compte de résultats	390,297.08
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	576,202.60
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	193,443.56-
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	184,482.73-
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	4,904.25-
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	159,047.62
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	90,560.63-
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	32,530.60-
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	162,349.06-
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA et préfinancement EC	220,264.93-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	237,011.54
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	1,625,498.62-
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
Réévaluations du patrimoine administratif	13,359.07-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	1,638,857.69-
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	1,638,857.69-
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0.00
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	1,747,500.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	1,747,500.00
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	345,653.85

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Selon article 18 LFCO du 1.1.2021

a) Limite d'activation, règles régissant la présentation des comptes

La limite d'activation des investissements est fixée à CHF 20'000.00 conformément au Règlement des finances adopté le 29 juin 2021.

La présentation des comptes est conforme avec la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 et l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14 octobre 2019.

b) Principes relatifs à la présentation des comptes et régissant l'établissement du bilan

Selo les exigences légales, le patrimoine financier a été réévalué au 1er janvier 2022 à sa valeur vénale. Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale au 31.12., les placements financiers étant réévalués chaque année et les immobilisations tous les 5 ans.

Le patrimoine administratif a, quant à lui, été réévalué selon la méthode préconisée en 2022. Il est évalué selon les coûts d'acquisition ou les coûts de production diminué des amortissements en raison de leur utilisation.

Les durées d'amortissement correspondent à celles prévues à la directive 4.

c) Etat du capital propre

L'état du capital propre est présenté l'annexe 1.

d) Tableau des provisions

Le tableau des provisions est présenté l'annexe 2.

e) Tableau des participations

Le tableau des participations est présenté l'annexe 3.

f) Tableau des immobilisations

Le tableau des immobilisations est présenté à l'annexe 4.

g) Tableau des garanties

Le tableau des immobilisations est présenté à l'annexe 5.

h) Indicateurs financiers

Les indicateurs sont mentionnés à l'annexe 6.

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Capital propre

Annexe 1

Capital propre			Augmenté par		Réduit par			
290	CHF	3'356'102.79	2900	CHF	287'133.45	2900	CHF	72'982.51
295	CHF	1'632'999.67	2950	CHF	-	2950	CHF	204'125.00
299	CHF	8'682'334.66	2990	CHF	390'297.08	2990	CHF	-
	CHF	13'671'437.12						

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Provisions

Annexe 2

Comptes	Libellé	Informations	
	Néant		
Ecritures			
	Aucune écriture durant l'exercice 2023		
		0.00	0.00

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Participations

Annexe 3

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur 31.12.2023
Nom participation Saider SA à Posieux Nombre d'actions de la société : 903 Valeur nominale d'une action : CHF 40.-	actions	903	CHF 40.00	CHF 36'120.00

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Immobilisations

Annexe 4

Comptes	Libellé	Valeur brute au bilan 01.01.2023	Dépenses / Investissements 2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements 2023	Valeur résiduelle au bilan au 31.12.2023
14'010.00	Routes	CHF 7'775'694.70	CHF 189'899.05	CHF 1'750'987.86	CHF 194'397.37	CHF 6'020'408.52
14'010.01	Sentiers pédestres	CHF 11'793.15		CHF 2'948.30	CHF 2'948.30	CHF 5'896.55
14'030.00	Cimetière, columbarium	CHF 114'541.60		CHF 18'018.40	CHF 4'581.66	CHF 91'941.54
14'031.00	Conduites d'eau EP	CHF 2'642'710.24	CHF 149'907.18	CHF 531'824.24	CHF 38'298.91	CHF 2'222'494.27
14'031.01	Compteurs d'eau	CHF 97'787.21		CHF 4'889.35	CHF 4'889.35	CHF 88'008.51
14'031.02	Installations réservoir et autres instal	CHF -	CHF 29'499.00	CHF -	CHF -	CHF 29'499.00
14'032.00	Installation collecteurs EU et STEP	CHF 4'360'292.73		CHF 673'893.18	CHF 80'902.63	CHF 3'605'496.92
14'032.01	Désaffectation ancienne STEP	CHF 411'225.83		CHF 119'550.78	CHF 12'336.77	CHF 279'338.28
14'033.00	Centre de ramassage, déchetterie	CHF 124'546.75	CHF 113'608.27	CHF 23'684.10	CHF 2'724.34	CHF 211'746.58
14'040.00	Bâtiment scolaire, halle de sport	CHF 235'705.55		CHF 72'883.82	CHF 8'203.20	CHF 154'618.53
14'040.01	Bâtiment scolaire, nouvelle école	CHF 3'295'615.40	CHF 720'959.57	CHF 1'531'439.29	CHF 98'868.46	CHF 2'386'267.22
14'040.02	Chauffage à distance	CHF 578'230.48	CHF 124'333.71	CHF 3'931.36	CHF 17'346.91	CHF 681'285.92
14'040.03	Couvert forestier	CHF 68'989.08		CHF 5'395.92	CHF 2'069.67	CHF 61'523.49
14'040.04	Local édilité	CHF 591'433.42	CHF 125'793.02	CHF 28'386.23	CHF 17'743.00	CHF 671'097.21
14'040.05	Bâtiment administratif	CHF 1'056'590.75		CHF 83'522.87	CHF 31'697.72	CHF 941'370.16
14'060.00	Mobilier, machines, véhicules	CHF 97'946.72		CHF 16'838.79	CHF 9'794.67	CHF 71'313.26
14'060.01	Skate-park et workout	CHF 338'293.00		CHF 19'343.90	CHF 16'914.65	CHF 302'034.45
14'060.03	Véhicules édilitaires	CHF 183'944.25		CHF 62'250.48	CHF 11'327.22	CHF 110'366.55
14'070.00	Compte général - travaux en cours	CHF -	CHF 280'513.99	CHF -	CHF -	CHF 280'513.99
14'200.00	Numérisation PAZ/plan directeur comm.	CHF 29'219.86	CHF 2'382.62	CHF 3'852.54	CHF 7'019.12	CHF 20'730.82
14'290.00	Plan d'aménagement local (PAL)	CHF 191'271.10		CHF 171'239.34	CHF 9'963.41	CHF 10'068.35
14'292.00	Plan général d'évacuation des EU (PGEE)	CHF 143'599.00	CHF 10'479.21	CHF 125'037.27	CHF 4'857.46	CHF 24'183.48
14'620.00	Droit d'entrée AEGN	CHF 760'000.00		CHF 296'400.00	CHF -	CHF 463'600.00

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Immobilisations

Annexe 4

	Valeur brute au bilan 01.01.2023	Dépenses / Investissements 2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements 2023	Valeur résiduelle au bilan au 31.12.2023
Subventions d'investissements inscrites au passif					
20'681.00 Subv. d'invest. du canton	CHF 128'104.73	CHF -	CHF -	CHF 1'911.71	CHF 126'193.02
20'682.00 Subv. d'invest. communes et associations	CHF 54'395.19	CHF -	CHF -	CHF 1'990.07	CHF 52'405.12
20'687.00 Subv. d'invest. de ménages privés	CHF 2'705'405.53	CHF 92'378.00	CHF -	CHF 190'223.98	CHF 2'607'559.55

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Tableau des garanties

Annexe 5

	Etat au 31.12.2022	Etat au 31.12.2023
Cautionnements		
Caution solidaire avance à terme fixe en faveur du FC Cottens (crédit-cadre au sujet de la construction de la nouvelle buvette)	CHF 300'000.00	CHF 300'000.00
Associations de communes (participations communales)		
Réseau Santé de la Sarine (RSS)	CHF 202'792.10	CHF 237'051.70
Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)	CHF 519'177.--	CHF 534'661.--
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO)	CHF 54'687.--	CHF 92'956.--
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	CHF 380'568.70	CHF 342'415.--
association régional à but multiples des communes ouest sarinoises (ARCOS)	CHF 4'291.60	CHF 2'254.75
Service de Psychologie, Logopédie et Psychomotricité	CHF --	CHF 87'931.25
Autres garanties		
Néant		

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	8'772'179.38
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'297'269.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2'786'157.69
Patrimoine financier	-	10	3'673'692.86
= Dette nette			3'609'598.53

Revenus fiscaux		40	4'602'459.00
------------------------	--	----	---------------------

TAUX D'ENDETTEMENT NET			78.43%
-------------------------------	--	--	---------------

(Dette nette / Revenus fiscaux)

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			390'297.08
Amortissement du PA	+	33	576'202.60
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	250'227.51
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	396'436.64
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	193'443.56
Amortissements supplémentaires	+	383	
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	220'264.93
Réévaluations PA	-	4490	
= Autofinancement			406'582.06
Immobilisations corporelles		50	1'707'397.41
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	10'479.21
Prêts	+	54	
Participations et capital social	+	55	
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	
= Investissements bruts			1'717'876.62
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	
Remboursements	+	61	
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	
Subventions d'investissements acquises	+	63	92'378.00
Remboursement de prêts	+	64	
Transfert de participations	+	65	
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	
= Recettes d'investissement			92'378.00
Investissements bruts			1'717'876.62
Recettes d'investissement	-		92'378.00
= Investissements nets			1'625'498.62
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			25%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 - 100%

Récession : 50 - 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340/394	52'153.92
Revenus des intérêts	-	440	19'148.10
= Charges d'intérêts net			33'005.82
Revenus fiscaux		40	4'602'459.00
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'163'411.42
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	77'105.06
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	396'436.64
Revenus de transfert	+	46	675'263.65
Revenus extraordinaires	+	48	220'264.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	220'264.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	204'125.00
= Revenus courants			7'118'800.77

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

0%

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	302'886.49
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'297'269.70
Engagements financiers à court terme	+	201	-
Instruments financiers dérivés	-	2016	
Engagements financiers à long terme	+	206	8'386'657.69
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2'786'157.69
= Dette brute			7'200'656.19

Revenus fiscaux		40	4'602'459.00
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'163'411.42
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	77'105.06
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	396'436.64
Revenus de transfert	+	46	675'263.65
Revenus extraordinaires	+	48	220'264.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	220'264.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	204'125.00
= Revenus courants			7'118'800.77

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

101%

Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% – 100% bon

100% – 150% moyen

150% – 200% mauvais

> 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	1'707'397.41
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	10'479.21
Prêts	+	54	
Participations et capital social	+	55	
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	

= Investissements bruts

1'717'876.62

Charges de personnel		30	1'005'612.45
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	1'011'090.94
Réévaluations sur créances	-	3180	95'760.00
Charges financières	+	34	24'211.15
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	
Charges de transfert	+	36	3'925'141.95
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	

= Dépenses courantes

5'870'296.49

Dépenses courantes			5'870'296.49
Investissements bruts	+		1'717'876.62

Dépenses totales

7'588'173.11

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

(Investissements bruts / Dépenses totales)

23%

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340/394	52'153.92
Revenus des intérêts	-	440	19'148.10
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	576'202.60
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	193'443.56

= Service de la dette

415'764.86

Revenus fiscaux		40	4'602'459.00
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'163'411.42
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	77'105.06
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	396'436.64
Revenus de transfert	+	46	675'263.65
Revenus extraordinaires	+	48	220'264.93

Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif

- 487

Prélèvement sur le capital propre	-	489	220'264.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	204'125.00

= Revenus courants

7'118'800.77

PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

6%

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	8'772'179.38
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'297'269.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	2'786'157.69
Patrimoine financier	-	10	3'673'692.86
= Dette nette			3'609'598.53

Population résidente permanente

1'500.00

DETTE NETTE PAR HABITANT

2406.39902

(Dette nette / Population résidente permanente)

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			390'297.08
Amortissement du PA	+	33	576'202.60
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	250'227.51
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	396'436.64
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	193'443.56
Amortissements supplémentaires	+	383	
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	220'264.93
Réévaluations PA	-	4490	
= Autofinancement			406'582.06
Revenus fiscaux		40	4'602'459.00
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	1'163'411.42
Revenus divers	+	43	
Revenus financiers	+	44	77'105.06
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	396'436.64
Revenus de transfert	+	46	675'263.65
Revenus extraordinaires	+	48	220'264.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	220'264.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	204'125.00
= Revenus courants			7'118'800.77
TAUX D'AUTOFINANCEMENT			6%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

- > 20% bon
- 10% – 20% moyen
- < 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	78.43%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	25%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	101%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	23%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	2406.39902
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	6%

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Remarques sur les indicateurs financiers MCH2 et sur l'utilisaton du fichier de calcul:

- L'onglet "Calcul des indicateurs" sert à la saisie des données comptables et au calcul des indicateurs financiers MCH2.
- Les montants doivent être saisis en valeurs absolues (pas de signe + ou -).
- Les numéros des comptes utilisés pour les calculs et les formules des indicateurs correspondent aux définitions de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Ce fichier de calcul a ainsi été établi sur la base du Manuel MCH2, disponible sous:
https://www.srs-cspcp.ch/sites/default/files/pages/2017-06-02_manuel_mch2_-_2e_edition_9.pdf
- Certains comptes du plan comptable MCH2 suisse n'ont pas été repris dans le plan comptable cantonal fribourgeois. Ces comptes figurent tout de même pour information dans cet outil de calcul; les lignes concernées sont grisées et aucun montant ne doit y être saisi.
- Les valeurs indicatives, donnant une information sur la santé financière de la collectivité, sont celles définies par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. A terme et en cas de besoin, elles seront ajustées en fonction d'éventuelles spécificités cantonales.
- L'onglet "Synthèse des indicateurs" fournit une vue d'ensemble des valeurs des huit indicateurs MCH2; les valeurs sont reprises automatiquement de l'onglet de calcul et aucune saisie ne doit être effectuée dans cet onglet.
- Chaque collectivité est responsable du calcul des indicateurs financiers MCH2 la concernant. Les défintions et les calculs figurant dans le manuel MCH2 de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances sont la seule référence.
- Les valeurs des huit indicateurs MCH2 font partie des annexes aux comptes annuels et sont soumis à l'audit de l'organe de révision dans le cadre de la révision des comptes annuels.